

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00060 Numéro SIREN : 390 293 736 Nom ou dénomination : A.M. MOTORACING

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 2400

Désignation de l'entreprise		SARL A.M. MOTO RACING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		167 avenue GENERAL VANIER 10000 TROYES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		1935 B60 (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	1935 B60	AB	AC	COPIE CERTIFIÉE	
		Frais de développement *	N° 2023/2400	AB	CQ	conforme.	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG		
		Fonds commercial (1)		AI	AK		
		Autres immobilisations incorporelles		AL	AM		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AP	AQ	13 185	4 910
		Constructions		AR	AS	26 450	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AT	AU	103 963	2 227
		Autres immobilisations corporelles		AV	AW		
		Immobilisations en cours		AX	AY		
		Avances et acomptes		CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CU	CV		
		Autres participations		BB	BC		
		Créances rattachées à des participations		BD	BE		
		Autres titres immobilisés		BF	BG		
		Prêts		BH	BI	4 779	4 779
		Autres immobilisations financières*		BJ	BK	143 600	11 917
TOTAL (II)							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	315 098	315 098	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 393	24 393	
		Autres créances (3)	BZ	CA	78 942	78 942	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	29 456	29 456	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	447 890	447 890		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		603 408	1A	143 600	459 808
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.M. MOTO RACING		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	71 012	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 610	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	95 423	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	69 412	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 126	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	270 055	
	Dettes fiscales et sociales			DY	22 790	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	364 384		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	459 808		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	327 856
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	946 882	FB	124	FC	947 006	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	126 967	FH		FI	126 967	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 073 849	FK	124	FL	1 073 973	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 105	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	331	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 082 411
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	840 849	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(127 625)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	75	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	128 459	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 344	
	Salaires et traitements*					FY	114 699	
	Charges sociales (10)					FZ	48 831	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	9 455
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 023 090
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	59 321	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	366	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	366	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 246	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 246	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 879)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	52 441	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL A.M. MOTO RACING		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	36 831		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	36 831		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(36 831)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 082 778		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 067 167		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	15 610		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	27 247	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 20 158					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6 5 335	obligatoires	A9 21 911	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice			36 831				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N					
		Charges antérieures	Produits antérieurs				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A.M. MOTO RACING**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	18 095	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	26 450	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	40 825	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	62 110	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 255	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	150 737	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations						8U		8V		8W
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	4 779	IU		IV		
TOTAL IV						LQ	4 779	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	155 517	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	150 737	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	4 779	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	155 517	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice. [[col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL A.M. MOTO RACINGNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	12 405	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL II	QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	134 144	ØP	9 455	ØQ
					ØR
					143 600

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.M. MOTO RACINGNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 779	UV		UW	4 779		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	24 393		24 393				
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 478		7 478				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	71 463		71 463				
	Charges constatées d'avance			VS							
TOTAUX			VT	108 115	VU	103 335	VV	4 779			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	69 412	32 884	36 528					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	270 055	270 055							
Personnel et comptes rattachés		8C	8 233	8 233							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 380	8 380							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 555	5 555						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	620	620						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 126	2 126							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	364 384	VZ	327 856	36 528					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	27 387	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☐

Exercice N, clos le : 31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

15 610

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu				I8
			{ - imposées au taux de 0 %				ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme				WN
			{ - Plus-values soumises au régime des fusions				WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

15 610

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV
		- imposées au taux de 0 %								WH
		- imposées au taux de 19%								WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY
	Majoration d'amortissement*									XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	251	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	15 610			
				déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	15 610	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.M. MOTO RACING</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	17 924
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	15 610
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	2 314
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	2 314
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.M. MOTO RACING</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale - Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	1 607		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			0F	1 607		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
							TOTAL II	ZH	1 607			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	19 235	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8				XQ	35 976	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	4 697	
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES				ST	68 549	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	128 459	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS				9Z	8 344	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	8 344	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	200 687	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	168 352	
DIVERS	- Montant brut des salaires *									0B	76 405	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACINGNéant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷+❸-❹-❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.M. MOTO RACING</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACINGNéant ☐Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	4
Dont apprentis	YF	1
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 073 973
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 073 973

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	331
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	8 105
Variation positive des stocks	OD	127 625
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	136 063

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	876 955
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	56 557
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	933 512

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
		276 523

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	276 523

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

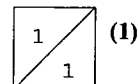
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X																									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																	GX		1 073 973									
Effectifs au sens de la CVAE																	EY		4									
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																	HX											
Période de référence		GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2					
Date de cessation													HR				/			/								

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.M. MOTO RACING

ADRESSE (voie) 167 avenue GENERAL VANIER

CODE POSTAL 10000 VILLE TROYES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique ARCHIMBAUD Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 03051964 N° Département 51 Commune VITRY LE FRANÇOIS Pays FRANCE

Adresse : N° 7 Voie rue DU PRESBYTERE

Code Postal 10150 Commune LUYERES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

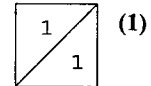
Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.M. MOTO RACING

ADRESSE (voie) 167 avenue GENERAL VANIER

CODE POSTAL 10000 VILLE TROYES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	18 096	13 186	4 910	5 690
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 451	26 451		
Autres immobilisations corporelles	106 191	103 964	2 228	10 904
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 780		4 780	4 780
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 518	143 600	11 918	21 373
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	315 098		315 098	187 473
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 394		24 394	59 118
Autres créances	78 942		78 942	79 391
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 456		29 456	72 694
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	447 891		447 891	398 676
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	603 408	143 600	459 808	420 049
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	71 013	69 406
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 611	1 607
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	95 423	79 813
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 412	96 800
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 126	2 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 055	216 162
Dettes fiscales et sociales	22 791	25 148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	364 385	340 236
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	459 808	420 049
(1) Dont à plus d'un an (a)	36 528	96 800
(1) Dont à moins d'un an (a)	327 856	243 436
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
281200 - AMORT.AGENC.AMEN.TERRA		13 185,59	-13 185,59	
		13 185,59	-13 185,59	
Constructions				
213500 - INSTALLATIONS GENERALES	18 095,90		18 095,90	18 095,90
281350 - AMORT.AGENC.CONSTRUCT.				-12 405,93
	18 095,90		18 095,90	5 689,97
Installations techniques, matériel et outillage				
215000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	26 450,93		26 450,93	26 450,93
281500 - AMORT.MATERIEL&OUTILLAG		26 450,92	-26 450,92	-26 450,92
	26 450,93	26 450,92	0,01	0,01
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL./AGENC.DIVERS	40 825,40		40 825,40	40 825,40
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	62 110,62		62 110,62	62 110,62
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	3 255,13		3 255,13	3 255,13
281810 - AMORT.AG.CONS.DIVERSES		39 823,56	-39 823,56	-39 606,51
281820 - AMORT.MATERIEL DE TRANS		62 108,46	-62 108,46	-53 649,55
281831 - AMORT.MATERIEL INFORMAT		2 031,58	-2 031,58	-2 031,58
	106 191,15	103 963,60	2 227,55	10 903,51
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENT	4 779,85		4 779,85	4 779,85
	4 779,85		4 779,85	4 779,85
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 517,83	143 600,11	11 917,72	21 373,34
Stocks				
Marchandises				
371010 - STOCK MOTOS NEUVES	124 924,50		124 924,50	45 368,00
371020 - STOCK PIECES ACCESSOIRE	182 173,98		182 173,98	138 305,00
371030 - STOCK MOTOS OCCASIONS	8 000,00		8 000,00	3 800,00
	315 098,48		315 098,48	187 473,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	24 393,72		24 393,72	59 117,87
	24 393,72		24 393,72	59 117,87
Fournisseurs débiteurs				
401000 - FOURNISSEURS	64 831,62		64 831,62	64 831,62
409800 - AVOIR NON RECU	6 631,68		6 631,68	6 986,83
	71 463,30		71 463,30	71 818,45
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445600 - TVA DEDUCT.S/ACHATS				93,19
445620 - TVA DEDUCT.S/IMMO.	0,49		0,49	0,49
445700 - TVA COLLECTEE	7 365,99		7 365,99	7 366,46
445860 - TVA S/FACT.NON PARVENUE	112,27		112,27	112,27
	7 478,75		7 478,75	7 572,41
Divers				
Disponibilités				
512005 - BANQUE POPULAIRE	24 290,37		24 290,37	65 277,08
530000 - CAISSE	5 165,88		5 165,88	7 416,74
	29 456,25		29 456,25	72 693,82

SARL A.M. MOTO RACING

COMPTES ANNUELS

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
TOTAL ACTIF CIRCULANT	447 890,50		447 890,50	398 675,55
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	603 408,33	143 600,11	459 808,22	420 048,89

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - CAPITAL	8 000,00	8 000,00
	8 000,00	8 000,00
Réserve légale		
106100 - RESERVES LEGALES	800,00	800,00
	800,00	800,00
Autres réserves		
106800 - AUTRES RESERVES	71 012,85	69 405,52
	71 012,85	69 405,52
Résultat de l'exercice	15 610,61	1 607,33
TOTAL CAPITAUX PROPRES	95 423,46	79 812,85
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164120 - PRET VIAHEL CC	25 611,32	31 206,52
164211 - PRET BPALC PGE	29 331,85	41 760,83
164220 - EMPRUNT BNP Nø2	14 469,27	23 832,25
	69 412,44	96 799,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	69 412,44	96 799,60
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - CCT ARCHIMBAUD ERIC	2 126,15	2 126,15
	2 126,15	2 126,15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	269 371,23	215 478,46
408000 - FRS : FACT. NON PARVENUES	684,00	684,00
	270 055,23	216 162,46
<i>Personnel</i>		
421000 - PERS.REMUNERATIONS DUES		48,20
428200 - CONGES A PAYER	8 233,96	12 135,31
	8 233,96	12 183,51
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - URSSAF	1 732,00	1 060,00
437200 - RETRAITE SALARIES	4 676,24	5 537,05
438600 - ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 972,03	2 600,60
	8 380,27	9 197,65
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445500 - TVA A DECAISSER	5 030,00	2 797,00
445600 - TVA DEDUCT.S/ACHATS	525,99	
	5 555,99	2 797,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442000 - ETATS IMPÔTS ET TAXES	458,43	773,74
443000 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	117,00	129,19
448600 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	45,29	66,74
	620,72	969,67
Dettes fiscales et sociales	22 790,94	25 147,83
TOTAL DETTES	364 384,76	340 236,04
TOTAL PASSIF	459 808,22	420 048,89

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	947 006	932 041
Production vendue (biens)	126 967	112 619
Production vendue (services)	1 073 974	1 044 659
Chiffre d'affaires net	124	
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	8 106	5 558
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	332	685
Autres produits	1 082 411	1 050 902
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	840 850	753 092
Variations de stock	-127 625	-32 582
Achats de matières premières et autres approvisionnements	75	148
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	128 460	128 624
Impôts, taxes et versements assimilés	8 345	8 479
Salaires et traitements	114 699	95 783
Charges sociales	48 832	34 713
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 456	10 847
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		52
Autres charges		
Total II	1 023 090	999 156
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	59 321	51 746
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	367	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	367	
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 246	13 307
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	7 246	13 307
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 880	-13 307
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	52 442	38 439

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	36 831	36 832
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	36 831	36 832
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 831	-36 832
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 082 778	1 050 902
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 067 168	1 049 295
BENEFICE OU PERTE	15 611	1 607
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707110 - VENTES MOTOS SUZUKI	136 140,18	12,68	81 813,83	7,83	54 326,35	66,40
707120 - VENTES MOTOS KAWASAKI	342 281,32	31,87	382 296,27	36,60	-40 014,95	-10,47
707130 - VENTES MOTOS RIEJU	24 274,19	2,26	11 481,67	1,10	12 792,52	111,42
707161 - PRODUITS ANNEXES	3 508,97	0,33	2 209,30	0,21	1 299,67	58,83
707200 - VENTES PIECES ACCESSOIR	116 025,83	10,80	111 324,00	10,66	4 701,83	4,22
707210 - VENTE PNEUMATIQUES	49 333,72	4,59	45 369,86	4,34	3 963,86	8,74
707220 - VENTE HUILE	33 185,94	3,09	32 529,38	3,11	656,56	2,02
707230 - VENTE PIECES SUZUKI	56 413,91	5,25	59 672,20	5,71	-3 258,29	-5,46
707232 - VENTE PIECES KAWASAKI	76 416,83	7,12	80 926,95	7,75	-4 510,12	-5,57
707233 - VENTES PIECES RIEJU	511,81	0,05	346,67	0,03	165,14	47,64
707240 - VENTE PIECES AUTRES MAR	51 615,72	4,81	46 941,93	4,49	4 673,79	9,96
707250 - VENTE ACCESS DIVERS	14 829,18	1,38			14 829,18	
707260 - VENTE CASQUES	23 674,38	2,20	35 923,44	3,44	-12 249,06	-34,10
707300 - VENTES OCCASIONS	18 670,40	1,74	40 960,00	3,92	-22 289,60	-54,42
707310 - VENTES PLAQUES MOTOS			245,35	0,02	-245,35	-100,00
707900 - VENTES DE MARCH. EXPOR	124,00	0,01			124,00	
	947 006,38	88,18	932 040,85	89,22	14 965,53	1,61
Production vendue						
706100 - MAIN OEUVRE FACTUREE	77 330,12	7,20	68 945,92	6,60	8 384,20	12,16
708200 - COMMISSIONS & COURTAGE	4 905,52	0,46	3 042,64	0,29	1 862,88	61,23
708210 - COMMISSIONS RECUES	18 601,61	1,73	13 259,96	1,27	5 341,65	40,28
708211 - PRIME IMMAT KAWASAKI	2 704,84	0,25	3 580,00	0,34	-875,16	-24,45
708230 - PRIME IMMAT SUZUKI	3 529,43	0,33	897,79	0,09	2 631,64	293,12
708500 - PORTS FACTURES			1 017,42	0,10	-1 017,42	-100,00
708534 - VW ET IMMATRICULATION	19 895,79	1,85	21 874,86	2,09	-1 979,07	-9,05
	126 967,31	11,82	112 618,59	10,78	14 348,72	12,74
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	8 105,68	0,75	5 557,98	0,53	2 547,70	45,84
	8 105,68	0,75	5 557,98	0,53	2 547,70	45,84
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COU	331,99	0,03	685,05	0,07	-353,06	-51,54
	331,99	0,03	685,05	0,07	-353,06	-51,54
Total	1 082 411,36	100,79	1 050 902,47	100,60	31 508,89	3,00
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607000 - ACHATS MARCHANDISES			1 080,00	0,10	-1 080,00	-100,00
607110 - ACHATS MOTOS SUZUKI	121 220,38	11,29	88 172,26	8,44	33 048,12	37,48
607120 - MOTOS OCCAS	25 650,00	2,39	26 200,00	2,51	-550,00	-2,10
607140 - ACHATS MOTOS KAWASAKI	353 437,07	32,91	316 132,26	30,26	37 304,81	11,80
607220 - ACHAT PNEUMATIQUES	49 365,76	4,60	38 793,59	3,71	10 572,17	27,25
607230 - ACHAT HUILE	23 629,37	2,20	29 070,11	2,78	-5 440,74	-18,72
607240 - ACHAT PIECES SUZUKI	37 562,12	3,50	39 893,47	3,82	-2 331,35	-5,84
607242 - ACHATS PIECES KAWASAKI	49 242,82	4,59	51 854,98	4,96	-2 612,16	-5,04
607243 - ACHATS PIECES RIEJU	434,02	0,04	441,07	0,04	-7,05	-1,60
607250 - ACHAT PIECES AUTRES	8 705,03	0,81	4 380,83	0,42	4 324,20	98,71
607260 - ACHAT ACCESSOIRES DIVER	90 574,37	8,43	98 468,00	9,43	-7 893,63	-8,02
607270 - ACHAT CASQUES	30 529,09	2,84	31 572,07	3,02	-1 042,98	-3,30
607900 - ACHAT EXPORT	28 158,06	2,62	23 953,27	2,29	4 204,79	17,55

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
607901 - ACHATS MOTOS NEUVES RIE	31 704,39	2,95	14 488,76	1,39	17 215,63	118,82
609700 - RRR OBTENUS/ACHATS Mses	-9 362,98	-0,87	-11 408,55	-1,09	2 045,57	-17,93
	840 849,50	78,29	753 092,12	72,09	87 757,38	11,65
Variation de stock (m/ses)						
603710 - VAR STOCK MOTOS NEUVES	-79 556,50	-7,41	8 375,00	0,80	-87 931,50	NS
603720 - VAR STOCK PIECES ACCESS	-43 868,98	-4,08	-37 157,00	-3,56	-6 711,98	18,06
603730 - VAR STOCK MOTOS OCCASI	-4 200,00	-0,39	-3 800,00	-0,36	-400,00	10,53
	-127 625,48	-11,88	-32 582,00	-3,12	-95 043,48	291,71
Achats de m.p & aut.approv.						
602200 - ACHATS FOURNITURES CON	75,27	0,01	148,28	0,01	-73,01	-49,24
	75,27	0,01	148,28	0,01	-73,01	-49,24
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604000 - ETUDES ET PRESTATIONS	19 235,10	1,79	18 586,32	1,78	648,78	3,49
606110 - FOURN. ELECTRICITE	4 192,49	0,39	6 078,59	0,58	-1 886,10	-31,03
606140 - FOURN. CARBURANT	4 318,74	0,40	2 630,97	0,25	1 687,77	64,15
606226 - FORFAIT ACCESS	2 513,56	0,23	2 871,10	0,27	-357,54	-12,45
606230 - FOURN. ATELIER	4 284,11	0,40	3 181,49	0,30	1 102,62	34,66
606240 - FOURN. DE MAGASIN	1 111,67	0,10	2 764,64	0,26	-1 652,97	-59,79
606400 - FOURN. ADMINISTRATIVES	374,87	0,03	979,41	0,09	-604,54	-61,72
613000 - LOCATIONS	30 480,00	2,84	30 480,00	2,92		
613500 - LOCATIONS MOBILIERES	5 391,40	0,50	7 060,67	0,68	-1 669,27	-23,64
614000 - CHARGES LOCATIVES	105,49	0,01	106,33	0,01	-0,84	-0,79
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER			4 031,18	0,39	-4 031,18	-100,00
615600 - MAINTENANCE	2 379,32	0,22			2 379,32	
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	6 858,00	0,64	6 770,27	0,65	87,73	1,30
616100 - ASSURANCE VIAHEL			45,00		-45,00	-100,00
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	354,50	0,03			354,50	
618200 - COTISATIONS INSCRIPTIONS	675,00	0,06	225,00	0,02	450,00	200,00
622600 - HONORAIRES	4 692,86	0,44	4 330,00	0,41	362,86	8,38
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEU	4,86		88,09	0,01	-83,23	-94,48
623000 - PUBLICITE	2 815,00	0,26	2 216,00	0,21	599,00	27,03
623200 - SPONSORING	800,00	0,07	300,00	0,03	500,00	166,67
623800 - POURBOIRES DONS COURAN	40,00		120,00	0,01	-80,00	-66,67
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS	10 619,55	0,99	6 907,43	0,66	3 712,12	53,74
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	777,81	0,07	1 077,25	0,10	-299,44	-27,80
626000 - FRAIS POSTAUX	640,28	0,06	1 135,20	0,11	-494,92	-43,60
626100 - FRAIS TELECOMMUNICATION	1 622,19	0,15	1 372,09	0,13	250,10	18,23
626300 - FRAIS IMMATRICULATION	21 131,20	1,97	23 088,92	2,21	-1 957,72	-8,48
627000 - SERVICES BANCAIRES	588,32	0,05	554,36	0,05	33,96	6,13
627200 - COMMISSIONS EMPRUNTS	2 453,24	0,23	1 623,49	0,16	829,75	51,11
	128 459,56	11,96	128 623,80	12,31	-164,24	-0,13
Total	841 758,85	78,38	849 282,20	81,30	-7 523,35	-0,89
MARGE SUR M/SES & MAT	240 652,51	22,41	201 620,27	19,30	39 032,24	19,36
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631300 - TAXE FORMATION CONTINUE	360,58	0,03	875,91	0,08	-515,33	-58,83
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE			2 705,00	0,26	-2 705,00	-100,00
635120 - TAXES FONCIERES	4 009,00	0,37	3 696,00	0,35	313,00	8,47
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 522,00	0,23			2 522,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
635800 - AUTRES DROITS	1 453,01	0,14	1 202,01	0,12	251,00	20,88
	8 344,59	0,78	8 478,92	0,81	-134,33	-1,58
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES APPOINT.COMMIS.	76 405,36	7,11	63 215,64	6,05	13 189,72	20,86
641200 - CONGES PAYES	-3 901,35	-0,36	567,83	0,05	-4 469,18	-787,06
641400 - INDEM.ET AVANTAGES DIVER	6 695,34	0,62			6 695,34	
644000 - REMUN. TRAVAIL EXPLOITAN	35 500,00	3,31	32 000,00	3,06	3 500,00	10,94
	114 699,35	10,68	95 783,47	9,17	18 915,88	19,75
Charges sociales						
645100 - COT URSSAF	12 373,08	1,15	6 449,55	0,62	5 923,53	91,84
645200 - COT MUTUELLES			1 598,40	0,15	-1 598,40	-100,00
645300 - COT RETRAITE	6 066,54	0,56	4 990,42	0,48	1 076,12	21,56
645500 - RETRAITE APRIL	2 700,00	0,25	2 700,00	0,26		
646000 - COT URSSAF EXPLOITANT	20 582,00	1,92	12 023,00	1,15	8 559,00	71,19
646300 - GAN ASS.VIE	1 329,23	0,12	3 195,60	0,31	-1 866,37	-58,40
646400 - MADELIN ERIC	3 615,00	0,34	3 609,01	0,35	5,99	0,17
646600 - GAN Santé	1 720,80	0,16			1 720,80	
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	445,00	0,04	147,00	0,01	298,00	202,72
	48 831,65	4,55	34 712,98	3,32	14 118,67	40,67
Amortissements et provisions						
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	9 455,62	0,88	10 846,73	1,04	-1 391,11	-12,83
	9 455,62	0,88	10 846,73	1,04	-1 391,11	-12,83
Autres charges						
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURAN			51,69		-51,69	-100,00
			51,69		-51,69	-100,00
Total	181 331,21	16,88	149 873,79	14,35	31 457,42	20,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 321,30	5,52	51 746,48	4,95	7 574,82	14,64
Produits financiers						
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	366,86	0,03			366,86	
	366,86	0,03			366,86	
Charges financières						
661160 - INTERETS EMPRUNTS &DETT	2 343,06	0,22	12 135,29	1,16	-9 792,23	-80,69
661500 - INTERETS COMPTES COURA			1 063,05	0,10	-1 063,05	-100,00
661600 - INTERETS BANCAIRES &S/ES	4 903,37	0,46	108,81	0,01	4 794,56	NS
	7 246,43	0,67	13 307,15	1,27	-6 060,72	-45,54
Résultat financier	-6 879,57	-0,64	-13 307,15	-1,27	6 427,58	-48,30
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	52 441,73	4,88	38 439,33	3,68	14 002,40	36,43
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
671400 - CREANCES DEV.IRRE.DS EXE	36 831,12	3,43	36 832,00	3,53	-0,88	
	36 831,12	3,43	36 832,00	3,53	-0,88	
Résultat exceptionnel	-36 831,12	-3,43	-36 832,00	-3,53	0,88	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 610,61	1,45	1 607,33	0,15	14 003,28	871,21

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707110 - VENTES MOTOS SUZUKI	136 140,18	14,38	81 813,83	8,78	54 326,35	66,40
707120 - VENTES MOTOS KAWASAKI	342 281,32	36,14	382 296,27	41,02	-40 014,95	-10,47
707130 - VENTES MOTOS RIEJU	24 274,19	2,56	11 481,67	1,23	12 792,52	111,42
707161 - PRODUITS ANNEXES	3 508,97	0,37	2 209,30	0,24	1 299,67	58,83
707200 - VENTES PIECES ACCESSOIR	116 025,83	12,25	111 324,00	11,94	4 701,83	4,22
707210 - VENTE PNEUMATIQUES	49 333,72	5,21	45 369,86	4,87	3 963,86	8,74
707220 - VENTE HUILE	33 185,94	3,50	32 529,38	3,49	656,56	2,02
707230 - VENTE PIECES SUZUKI	56 413,91	5,96	59 672,20	6,40	-3 258,29	-5,46
707232 - VENTE PIECES KAWASAKI	76 416,83	8,07	80 926,95	8,68	-4 510,12	-5,57
707233 - VENTES PIECES RIEJU	511,81	0,05	346,67	0,04	165,14	47,64
707240 - VENTE PIECES AUTRES MAR	51 615,72	5,45	46 941,93	5,04	4 673,79	9,96
707250 - VENTE ACCESS DIVERS	14 829,18	1,57			14 829,18	
707260 - VENTE CASQUES	23 674,38	2,50	35 923,44	3,85	-12 249,06	-34,10
707300 - VENTES OCCASIONS	18 670,40	1,97	40 960,00	4,39	-22 289,60	-54,42
707310 - VENTES PLAQUES MOTOS			245,35	0,03	-245,35	-100,00
707900 - VENTES DE MARCH. EXPOR	124,00	0,01			124,00	
	947 006,38	100,00	932 040,85	100,00	14 965,53	1,61
Coût d'achats marchandises vendues						
603710 - VAR STOCK MOTOS NEUVES	-79 556,50	-8,40	8 375,00	0,90	-87 931,50	NS
603720 - VAR STOCK PIECES ACCESS	-43 868,98	-4,63	-37 157,00	-3,99	-6 711,98	18,06
603730 - VAR STOCK MOTOS OCCASI	-4 200,00	-0,44	-3 800,00	-0,41	-400,00	10,53
607000 - ACHATS MARCHANDISES			1 080,00	0,12	-1 080,00	-100,00
607110 - ACHATS MOTOS SUZUKI	121 220,38	12,80	88 172,26	9,46	33 048,12	37,48
607120 - MOTOS OCCAS	25 650,00	2,71	26 200,00	2,81	-550,00	-2,10
607140 - ACHATS MOTOS KAWASAKI	353 437,07	37,32	316 132,26	33,92	37 304,81	11,80
607220 - ACHAT PNEUMATIQUES	49 365,76	5,21	38 793,59	4,16	10 572,17	27,25
607230 - ACHAT HUILE	23 629,37	2,50	29 070,11	3,12	-5 440,74	-18,72
607240 - ACHAT PIECES SUZUKI	37 562,12	3,97	39 893,47	4,28	-2 331,35	-5,84
607242 - ACHATS PIECES KAWASAKI	49 242,82	5,20	51 854,98	5,56	-2 612,16	-5,04
607243 - ACHATS PIECES RIEJU	434,02	0,05	441,07	0,05	-7,05	-1,60
607250 - ACHAT PIECES AUTRES	8 705,03	0,92	4 380,83	0,47	4 324,20	98,71
607260 - ACHAT ACCESSOIRES DIVER	90 574,37	9,56	98 468,00	10,56	-7 893,63	-8,02
607270 - ACHAT CASQUES	30 529,09	3,22	31 572,07	3,39	-1 042,98	-3,30
607900 - ACHAT EXPORT	28 158,06	2,97	23 953,27	2,57	4 204,79	17,55
607901 - ACHATS MOTOS NEUVES RIE	31 704,39	3,35	14 488,76	1,55	17 215,63	118,82
609700 - RRR OBTENUS/ACHATS Mses	-9 362,98	-0,99	-11 408,55	-1,22	2 045,57	-17,93
	713 224,02	75,31	720 510,12	77,30	-7 286,10	-1,01
MARGE COMMERCIALE	233 782,36	24,69	211 530,73	22,70	22 251,63	10,52
Production vendue						
706100 - MAIN OEUVRE FACTUREE	77 330,12	60,91	68 945,92	61,22	8 384,20	12,16
708200 - COMMISSIONS & COURTAGE	4 905,52	3,86	3 042,64	2,70	1 862,88	61,23
708210 - COMMISSIONS RECUES	18 601,61	14,65	13 259,96	11,77	5 341,65	40,28
708211 - PRIME IMMAT KAWASAKI	2 704,84	2,13	3 580,00	3,18	-875,16	-24,45
708230 - PRIME IMMAT SUZUKI	3 529,43	2,78	897,79	0,80	2 631,64	293,12
708500 - PORTS FACTURES			1 017,42	0,90	-1 017,42	-100,00
708534 - VW ET IMMATRICULATION	19 895,79	15,67	21 874,86	19,42	-1 979,07	-9,05
	126 967,31	100,00	112 618,59	100,00	14 348,72	12,74
Production stockée						
Production immobilisée						

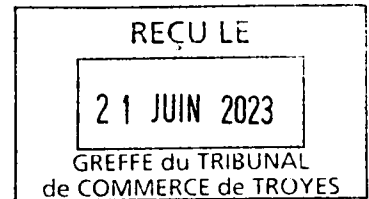
Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Cie de matières et sous-traitance						
602200 - ACHATS FOURNITURES CON	75,27	0,06	148,28	0,13	-73,01	-49,24
604000 - ETUDES ET PRESTATIONS	19 235,10	15,15	18 586,32	16,50	648,78	3,49
	19 310,37	15,21	18 734,60	16,64	575,77	3,07
MARGE DE PRODUCTION	107 656,94	84,79	93 883,99	83,36	13 772,95	14,67
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 073 973,69	100,00	1 044 659,44	100,00	29 314,25	2,81
MARGE BRUTE GLOBALE	341 439,30	31,79	305 414,72	29,24	36 024,58	11,80
Autres achats et charges externes						
606110 - FOURN. ELECTRICITE	4 192,49	0,39	6 078,59	0,58	-1 886,10	-31,03
606140 - FOURN. CARBURANT	4 318,74	0,40	2 630,97	0,25	1 687,77	64,15
606226 - FORFAIT ACCESS	2 513,56	0,23	2 871,10	0,27	-357,54	-12,45
606230 - FOURN. ATELIER	4 284,11	0,40	3 181,49	0,30	1 102,62	34,66
606240 - FOURN. DE MAGASIN	1 111,67	0,10	2 764,64	0,26	-1 652,97	-59,79
606400 - FOURN. ADMINISTRATIVES	374,87	0,03	979,41	0,09	-604,54	-61,72
613000 - LOCATIONS	30 480,00	2,84	30 480,00	2,92		
613500 - LOCATIONS MOBILIERES	5 391,40	0,50	7 060,67	0,68	-1 669,27	-23,64
614000 - CHARGES LOCATIVES	105,49	0,01	106,33	0,01	-0,84	-0,79
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER			4 031,18	0,39	-4 031,18	-100,00
615600 - MAINTENANCE	2 379,32	0,22			2 379,32	
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	6 858,00	0,64	6 770,27	0,65	87,73	1,30
616100 - ASSURANCE VIADEL			45,00		-45,00	-100,00
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	354,50	0,03			354,50	
618200 - COTISATIONS INSCRIPTIONS	675,00	0,06	225,00	0,02	450,00	200,00
622600 - HONORAIRES	4 692,86	0,44	4 330,00	0,41	362,86	8,38
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEU	4,86		88,09	0,01	-83,23	-94,48
623000 - PUBLICITE	2 815,00	0,26	2 216,00	0,21	599,00	27,03
623200 - SPONSORING	800,00	0,07	300,00	0,03	500,00	166,67
623800 - POURBOIRES DONS COURAN	40,00		120,00	0,01	-80,00	-66,67
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS	10 619,55	0,99	6 907,43	0,66	3 712,12	53,74
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	777,81	0,07	1 077,25	0,10	-299,44	-27,80
626000 - FRAIS POSTAUX	640,28	0,06	1 135,20	0,11	-494,92	-43,60
626100 - FRAIS TELECOMMUNICATION	1 622,19	0,15	1 372,09	0,13	250,10	18,23
626300 - FRAIS IMMATRICULATION	21 131,20	1,97	23 088,92	2,21	-1 957,72	-8,48
627000 - SERVICES BANCAIRES	588,32	0,05	554,36	0,05	33,96	6,13
627200 - COMMISSIONS EMPRUNTS	2 453,24	0,23	1 623,49	0,16	829,75	51,11
	109 224,46	10,17	110 037,48	10,53	-813,02	-0,74
VALEUR AJOUTEE	232 214,84	21,62	195 377,24	18,70	36 837,60	18,85
Subventions d'exploitation						
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	8 105,68	0,75	5 557,98	0,53	2 547,70	45,84
	8 105,68	0,75	5 557,98	0,53	2 547,70	45,84
Impôts, taxes et verst assimilés						
631300 - TAXE FORMATION CONTINUE	360,58	0,03	875,91	0,08	-515,33	-58,83
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE			2 705,00	0,26	-2 705,00	-100,00
635120 - TAXES FONCIERES	4 009,00	0,37	3 696,00	0,35	313,00	8,47
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 522,00	0,23			2 522,00	
635800 - AUTRES DROITS	1 453,01	0,14	1 202,01	0,12	251,00	20,88
	8 344,59	0,78	8 478,92	0,81	-134,33	-1,58

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges de personnel						
641100 - SALAIRES APPOINT.COMMIS.	76 405,36	7,11	63 215,64	6,05	13 189,72	20,86
641200 - CONGES PAYES	-3 901,35	-0,36	567,83	0,05	-4 469,18	-787,06
641400 - INDEM.ET AVANTAGES DIVER	6 695,34	0,62			6 695,34	
644000 - REMUN. TRAVAIL EXPLOITAN	35 500,00	3,31	32 000,00	3,06	3 500,00	10,94
645100 - COT URSSAF	12 373,08	1,15	6 449,55	0,62	5 923,53	91,84
645200 - COT MUTUELLES			1 598,40	0,15	-1 598,40	-100,00
645300 - COT RETRAITE	6 066,54	0,56	4 990,42	0,48	1 076,12	21,56
645500 - RETRAITE APRIL	2 700,00	0,25	2 700,00	0,26		
646000 - COT URSSAF EXPLOITANT	20 582,00	1,92	12 023,00	1,15	8 559,00	71,19
646300 - GAN ASS.VIE	1 329,23	0,12	3 195,60	0,31	-1 866,37	-58,40
646400 - MADELIN ERIC	3 615,00	0,34	3 609,01	0,35	5,99	0,17
646600 - GAN Santé	1 720,80	0,16			1 720,80	
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	445,00	0,04	147,00	0,01	298,00	202,72
	163 531,00	15,23	130 496,45	12,49	33 034,55	25,31
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	68 444,93	6,37	61 959,85	5,93	6 485,08	10,47
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COU	331,99	0,03	685,05	0,07	-353,06	-51,54
	331,99	0,03	685,05	0,07	-353,06	-51,54
Dot. amortissements et provisions						
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	9 455,62	0,88	10 846,73	1,04	-1 391,11	-12,83
	9 455,62	0,88	10 846,73	1,04	-1 391,11	-12,83
Autres charges						
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURAN			51,69		-51,69	-100,00
			51,69		-51,69	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 321,30	5,52	51 746,48	4,95	7 574,82	14,64
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	366,86	0,03			366,86	
	366,86	0,03			366,86	
Charges financières						
661160 - INTERETS EMPRUNTS &DETT	2 343,06	0,22	12 135,29	1,16	-9 792,23	-80,69
661500 - INTERETS COMPTES COURA			1 063,05	0,10	-1 063,05	-100,00
661600 - INTERETS BANCAIRES &S/ES	4 903,37	0,46	108,81	0,01	4 794,56	NS
	7 246,43	0,67	13 307,15	1,27	-6 060,72	-45,54
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	52 441,73	4,88	38 439,33	3,68	14 002,40	36,43
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
671400 - CREANCES DEV.IRRE.DS EXE	36 831,12	3,43	36 832,00	3,53	-0,88	
	36 831,12	3,43	36 832,00	3,53	-0,88	
Résultat exceptionnel	-36 831,12	-3,43	-36 832,00	-3,53	0,88	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 610,61	1,45	1 607,33	0,15	14 003,28	871,21

SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 06 JUIN 2023

L'an Deux Mille Vingt trois, le 06 juin à 9 heures, les associés de la **SARL AM MOTO RACING**, Société à responsabilité limitée au capital social de 8.000 euros, se sont réunis au siège en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du gérant Monsieur ARCHIMBAUD Eric.

Sont présents :

Monsieur ARCHIMBAUD Eric, propriétaire de.....500 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur ARCHIMBAUD Eric, gérant.

Le gérant constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble 500 parts sociales et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° les récépissés des lettres recommandées de convocation.
- 2° les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.
- 3° le rapport de gestion.
- 4° l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.
- 5° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Examen et approbation de ces comptes et rapports.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte, Personne ne demandant plus la parole, la gérance met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

A large, stylized handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page. The signature appears to be 'Eric Archimbaud'.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée, que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus entier à la gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de la gérance sur les conventions, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

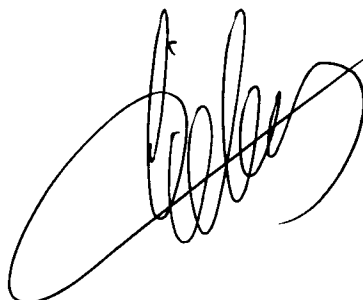
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ce rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 15 610 euros. Elle décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte réserves facultatives 15 610 euros

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Appelé à statuer sur les comptes de l'exercice

Clos le 31 DECEMBRE 2022

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un Chiffre d'Affaires HORS TAXE de 1 073 973 euros, alors que lors de l'exercice précédent il était de 1 044 659 euros, soit une augmentation de 29 314 euros.

Le résultat net est un bénéfice de 15 610 euros et l'affectation suivante est proposée :

- Au compte réserves facultatives 15 610 euros

Rappelons par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société n'a distribué aucun dividende au titre de cet exercice.

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

Le 06 juin 2023

LA GERANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the manager, is written over the text 'LA GERANCE'.

SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026

TABLEAU DES AFFECTATIONS

DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Montants précédés du signe (-)
Lorsqu'il s'agit de montants négatifs.

ORIGINE

1- Report à nouveau antérieur
2- Résultat de l'exercice..... 15 610 euros
3- Prélèvement sur les réserves.....

TOTAL..... 15 610 euros

**PROPOSITIONS ET AFFECTATIONS DU RESULTAT SOUMIS A
L'ASSEMBLEE**

4- Affectation aux réserves :

. Réserves légales
. Réserves spéciales des plus values à long terme
. Réserves facultatives 15 610 euros

5- Dividendes

6- Autres répartitions

7- Report à Nouveau

TOTAL 15 610 euros

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

L'affectation du résultat proposée par la gérance a été adoptée par l'assemblée.

ANNEXE AU 06 JUIN 2023
SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026

MODES ET METHODES D'EVALUATION

1°) HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'images fidèles ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

2°) REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Générale.

3°) METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

En ce qui concerne la valorisation du stock final, elle a été effectuée suivant la méthode Premier entré Premier sorti.

METHODES DE CALCULS DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) AMORTISSEMENTS

Voir tableau fiscal N° 2055 "AMORTISSEMENTS"

L'amortissement économique a été pratiqué sous la forme linéaire en fonction de la durée de vie normale.

CAPITAL SOCIAL

Le tableau, ci-après, récapitule par catégories de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice.

Mouvement de l'exercice

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMEN TATIONS	DIMINUTION	NOMBRE EN FIN D'EXERCICE	VALEUR NOMINALE	MONTANT
PARTS SOCIALES	500	0	0	500	16	8.000

Dettes garanties par des sûretés réelles

La récapitulation des dettes de l'entreprise garanties par des sûretés réelles (hypothèques, gage, nantissement, ...) se présente comme suit en fin d'exercice :

164 - EMPRUNT AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .. : 69 412.44 €

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2022**

Exercice ouvert le		01/01/2022		et clos le		31/12/2022		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime Réel normal		☒	
Si PME innovantes, cocher la case									
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case									
Désignation de la société:						Adresse du siège social :			
SARL A.M. MOTO RACING						167 avenue MAJOR GENERAL VANIER			
SIRET		3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6				10000 TROYES			
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:			
167 avenue GENERAL VANIER									
10000 TROYES									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
						SIRET			
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Commerce et réparation de motocycles									
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		0	
		Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
		0							
2 Plus-values									
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%									
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case									
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :									
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité									
Nom et coordonnées		ECF		Viseur conventionné		Visa : CGA			
- du prestataire :									
- du comptable : CABINET AUDECCA									
77 avenue ANATOLE FRANCE 10000 TROYES								Tél :	
- du conseil :								Tél :	
- du CGA ou du viseur conventionné :								Tél :	
- N° d'agrément :									

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			